Colors : BLACK - P. 151

Maxforce PRIME

Appât contre les blattes

Gel insecticide destiné aux professionnels de la désinsectisation pour la lutte contre les blattes

Formulation : gel prêt à l'emploi (RB) *Concentration :* 2,15%
Matière active : imidaclopride *Famille chimique :* nitroguanidines

Usage professionnel

Insectes visés (blattes) :

- ***Blattella germanica***
- ***Blatta orientalis***
- ***Supella longipalpa***
- ***Periplaneta americana.***

Caractéristiques

L'appât Maxforce® Prime est un gel prêt à l'emploi à base d'imidaclopride, une matière active appartenant à la famille chimique, les nitroguanidines. L'imidaclopride agit en se liant aux neurones de l'insecte. Cette intervention dans la transmission des stimuli entraîne une perturbation du système nerveux létale pour l'insecte. La substance n'a pratiquement aucun effet sur le système nerveux des mammifères.
Le gel contient des ingrédients nutritionnels très attractifs et des composants colloïdaux qui constituent une source d'eau pour les blattes. La consistance particulière du gel lui permet d'adhérer facilement sur toutes les surfaces.
L'appât Maxforce® Prime possède une grande efficacité contre les blattes à leurs différents stades de développement.

Mode d'emploi

Maxforce® Prime s'utilise de la façon suivante :

- Identifier l'endroit à traiter et déterminer les lieux d'agrégation et de passage des blattes.
- Placer Maxforce® Prime à proximité des endroits identifiés mais aussi entre les sources de nourriture et les lieux d'agrégation.

Les lieux d'agrégation sont souvent des endroits sombres et humides (fissures, infractuosités, matériels électriques placés contre un mur, éviers, lavabos, gaines d'aération, etc.).
Les lieux de passage sont généralement les plinthes, tuyaux, les gaines électriques, les bouches d'aération, etc.). Les blattes se déplacent dans un immeuble par des accès tels que les canalisations et conduits techniques.
Des appâts placés à ces endroits renforcent la réussite du traitement.
Maxforce® Prime est introduit dans des endroits déterminés : fissures, infractuosités, rebords, en déposant une faible quantité de produit.
Eviter de déposer l'appât dans les endroits non couverts ou sur les surfaces exposées. Lors des contrôles, vérifier les endroits traités et réappliquer le gel si nécessaire dans les endroits fort fréquentés. Lorsque le gel est entièrement consommé, le ré-appliquer au même endroit car les blattes laissent des sécrétions et des excréments pour attirer leurs congénères. Le gel peut être appliquer localement et dans les interstices sans interrompre une quelconque activité dans le local traité.
Le gel ne doit pas être utilisé près d'aliments non couverts. Avant traitement, enlever de la zone infestée toute source naturelle d'alimentation pour les blattes (déchets, restes de nourriture, ...). Les appâts sont alors plus attractifs et l'ingestion d'insecticide favorisée. Déposer directement les points d'appatage de gel sur les surfaces à traiter. Appliquer le gel dans des endroits abrités et peu éclairés. Eviter les sites trop humides, poussiéreux ou gras.
Maxforce® Prime doit être appliqué dans les coins, fissures, espaces creux, et sur les canalisations ou tuyaux non chauffés à proximité des éléments domestiques, réfrigérateurs, cuisinières, éviers, baignoires, etc.
Maxforce® Prime est parfaitement adapté au traitement dans les lieux sensibles (restaurants, hôpitaux, écoles, garderies, etc.) et certains endroits spécifiques (à proximité d'équipements électriques, électroniques ou mécaniques) où l'emploi d'insecticides liquides conventionnels n'est pas recommandé.

Dosage

ESPECES	Dose g/m²
• Blattes germaniques et blattes rayées	0,1 - 0,2
• Blattes orientales et américaines	0,2 - 0,3

Ne pas appliquer sur des surfaces chaudes ou chauffées (> 50°C).
Le gel reste attractif pour les blattes en conditions normales d'utilisation environ 12 semaines.
Maxforce® Prime peut être intégré dans des programmes avec des traitements de volumes ou de surfaces, mais ne doit pas être contaminé par d'autres insecticides ou placé sur des surfaces fraîchement traitées.

Premiers soins

Changer les vêtements contaminés. Après contact avec la peau : nettoyer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et de savon. Après contact avec les yeux : nettoyer soigneusement les yeux avec de l'eau. Consulter un ophtalmologiste. Après ingestion : appeler immédiatement le médecin de garde.

Précautions

Il est déconseillé d'utiliser Maxforce® Prime sur revêtements fragiles, tels que moquettes, tapisseries, marbre (risque de légère coloration du support traité).
Après l'emploi de Maxforce® Prime et avant les repas, se laver les mains et la peau avec de l'eau et du savon.
Ne pas appliquer le gel sur les surfaces où les aliments sont conservés, préparés ou consommés.
Protéger les aliments, les ustensiles de cuisine et les couverts de la contamination pendant l'application.
N'appliquer le gel que dans les endroits inaccessibles aux enfants et aux animaux.
Toxique pour les poissons. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec le produit ou les cartouches.

Emballage

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précautions d'usage. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions particulières/la fiche de données de sécurité.

Remarques

Ne pas appliquer le gel à proximité des aliments, des ustensiles de cuisine et des surfaces qui sont en contact avec des denrées alimentaires. Ne pas appliquer le gel aux endroits où un nettoyage régulier peut déplacer l'appât vers les surfaces qui entrent en contact avec des denrées alimentaires. Ne pas appliquer le gel dans les endroits régulièrement nettoyés à l'eau, car le lavage peut éliminer le dépôt de gel.
Ne pas appliquer le gel dans les endroits récemment vaporisés avec un insecticide.
Ne pas vaporiser d'insecticide sur le gel. L'application du gel sur du textile et du tissu peut entraîner une décoloration.

Stockage :

Stocker hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.
Garder dans un endroit sec à une température supérieure à 0°C et inférieure à 30°C.
Dans ces conditions, Maxforce® Prime se conserve pendant 2 ans.

Important :

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé.
Conduisez sur ces bases les traitements selon la bonne pratique en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers qui peuvent intervenir et échappent à notre contrôle (matériels utilisés, conditions d'applications, mélange de produits, etc.).
Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine.

Xi - IRRITANT

N - DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

MAXFORCE® PRIME
Contient : 2,15% d'imidaclopride
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one

R43	**Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.**
R51/53	**Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.**
S24	Éviter le contact avec la peau.
S35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S37	Porter des gants appropriés.
S57	Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
SP1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Fiche de données de sécurité fournie sur simple appel au 04 72 85 45 05
Numéro d'appel d'urgence 24h/24h : 04 72 85 25 25

Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à :
Bayer S.A.S.
Bayer Environmental Science
16 rue Jean-Marie Leclair - CS 90106
69266 LYON CEDEX 09 - FRANCE

® Maxforce est une marque déposée Bayer

Bayer

Maxforce Prime - Notice - FR - FR79006055D - *ARTICLE 06058638*